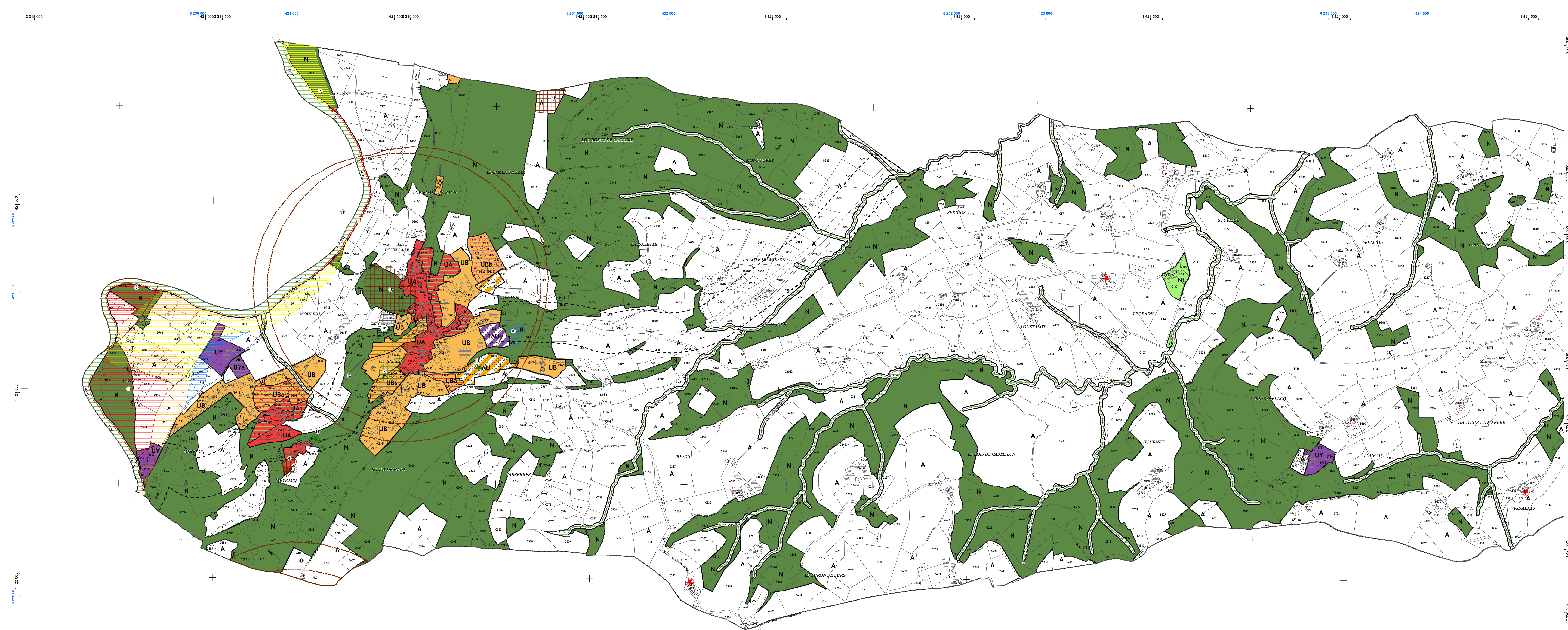
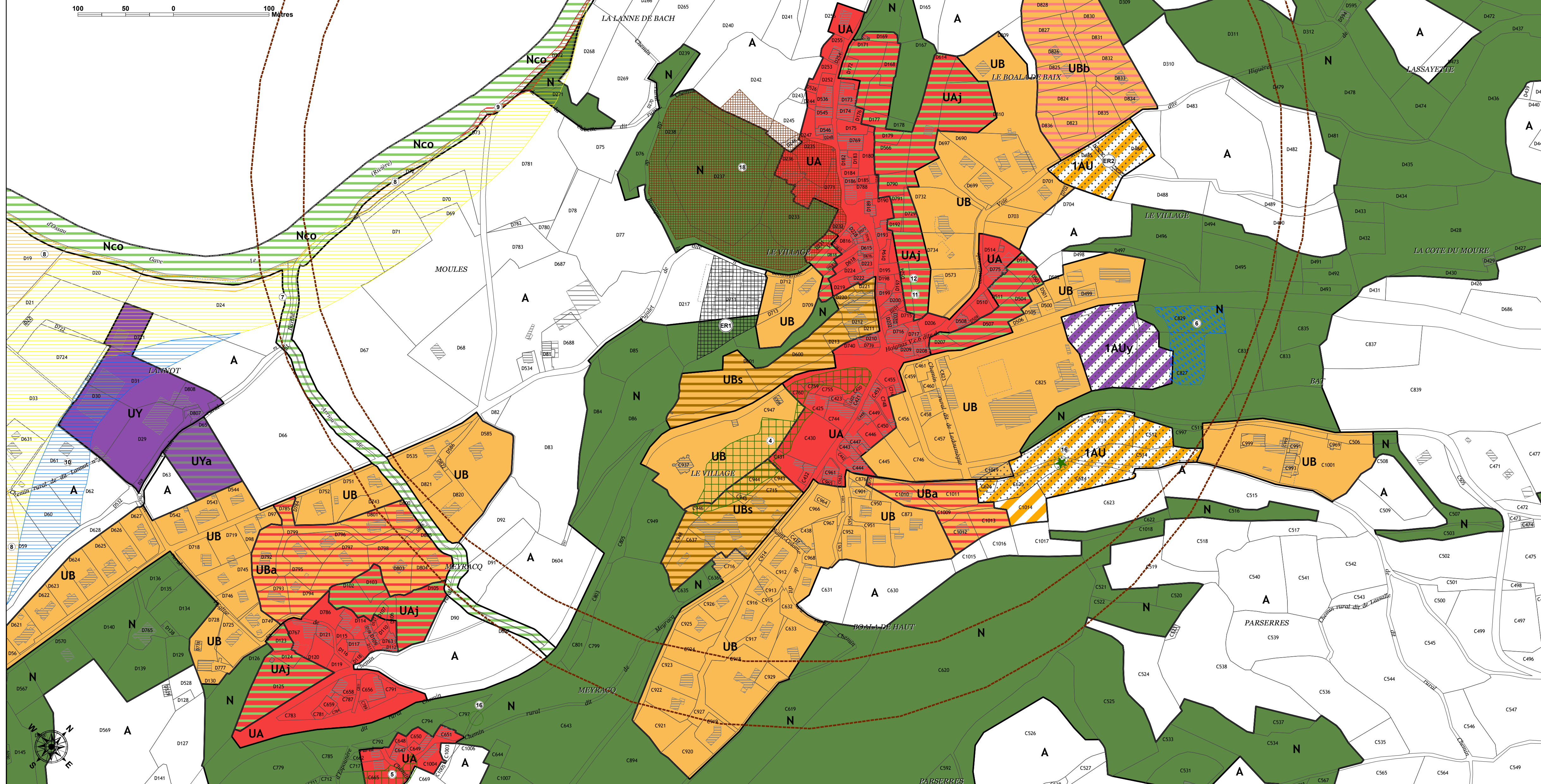




Agrandissement du village au 1/2 500^{ème}



N°	Description
ER	Emplacement réservé pour création d'un parking et d'une liaison vers la maison de retraite
ER	Emplacement réservé pour élargissement du chemin rural de Houegnas
4	Parc du château Druon, du foyer de vie « Lou Rey » et des habitations situées au nord entre la route de Ste Colome et la RD934
5	Coeur du hameau de Meyracq et parc de l'ancienne Chapelle
6	Zone humide du bassin de rétention et ses abords
7	PPR zone jaune : zone d'expansion des crues
8	PPR zone orange : zone soumise à des risques importants
9	PPR zone rouge : zone soumise à des risques importants
10	PPR zone verte : urbanisation possible sous réserves
11	Périmètre Monument historique - Eglise St Pierre (Sévignac-Meyracq)
12	Périmètre Monument historique - Château d'Etigny (Sévignac-Meyracq)
13	Périmètre Monument historique - Château (Ste Colome)
14	Périmètre Monument historique - Eglise St Sylvestre (Ste Colome)
15	Périmètre Monument historique - Hôtel de Pouts (Arudy)
16	Ancienne fontaine
17	Ancien puits REBENACQ d'exploration d'hydrocarbures
18	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Pierre
19	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : l'Hermitage
20	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Saturnin de Meyracq

3a Plan Local d'Urbanisme

Sévignac-Meyracq - Partie Sud-Ouest

Zonage réglementaire - Projet arrêté le 26/03/2017
Enquête publique du 03/10/2017 au 04/11/2017

Zonage réglementaire

- UA - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Bourg et quartiers anciens
- UAJ - Zone à vocation de jardins
- UB - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens, hameau de Lagauque
- UBa - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Laraillet - Laffore
- UBs - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Le Boala
- UBs - Zone urbaine à vocation d'action sociale ou de santé
- UY - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles
- UYa - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles
- 1AU - Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat, services et commerces
- 1AUy - Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales, de commerces et d'activités de services
- 2AU - Zone à urbaniser destinée à être ouverte à l'urbanisation après révision du P.L.U.
- A - Zone agricole
- N - Zone naturelle
- Nt - Zone naturelle à vocation d'activités liées au tourisme
- Nco - Zone naturelle à vocation de corridor écologique

Prescriptions

- PPR zone verte : urbanisation possible sous réserves
- PPR zone jaune : zone d'expansion des crues
- PPR zone orange : zone soumise à des risques importants
- PPR zone rouge : zone soumise à des risques importants
- Zone de recul - 75m
- Zone humide du bassin de rétention et ses abords
- Périmètre Monument historique
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des O.A.P.
- Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
- Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
- Bâtiments pouvant changer de destination

Informations complémentaires

- Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique
- Ancien puits REBENACQ d'exploration d'hydrocarbures
- Zone non aedificandi autour de la tête de l'ancien puits d'hydrocarbures
- Ancien puits REBENACQ d'exploration d'hydrocarbures